



TA MUNICIPALITÉ

Volume : 28, décembre 2010, Numéro : 13

St-Camille-de-Lellis

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

Le conseil municipal a adopté le 20 décembre 2010 ses prévisions budgétaires pour l'année 2011. C'est un budget équilibré où les dépenses et les revenus sont de 1,101,819\$

En 2011, notre taux de taxation passera de .87\$ par 100\$ d'évaluation à .89\$ par 100\$ d'évaluation pour tenir compte des dépenses additionnels dans certains secteurs.

Les dépenses du budget justifient l'augmentation du taux de la taxe foncière: Une augmentation de 12.1% du budget de voirie et de déneigement. Une provision de 10,000\$ a été ajoutée au budget pour l'achat futur d'un camion de services.

Vous remarquerez à l'examen du budget que la taxes foncière et les tarifications pour les services représentent la somme de 631,536\$ pour 57% du budget de 1,101,819.00\$, le reste du budget soit 43% provient d'un tenant lieu de taxes et de transferts provenant des autres niveaux de gouvernement.

Votre Conseil Municipal,

Suite à l'adoption des prévisions budgétaires 2011 par le conseil municipal le 20 décembre, les taxes de services demeurent inchangées.

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Taxe foncière générale	.87\$.89\$
Tarif d'aqueduc & égout	282.15\$	282.15\$
Tarif assainissement eaux	245.00\$	245.00\$
Tarif vidanges & recyclage	120.50\$	120.50\$

Le tarif fixe pour la cueillette des déchets et du recyclage pour les bacs additionnels demeure inchangé. Les propriétaires de fosses septiques et puisards auront à payer un montant fixe de 29.00\$, c'est le même montant que l'an passé.

Finalement, comme mentionné plus haut, la taxe foncière qui sera majorée de 0.02\$ par 100\$ d'évaluation, ainsi une propriété dont l'évaluation municipale est de 50,000\$ verra son compte de taxes majoré de 10,00\$.

Votre Conseil Municipal,

Examinons maintenant un peu plus en détails le budget de dépenses de la municipalité :

<u>DÉPENSES :</u>	<u>Montant</u>	<u>%</u>
Adm. générale (entretien bâtiments, assurance, électricité, téléphone, etc.)	158,208\$	14,36%
Législation (salaires et dépenses des élus).....	27,066\$	2,45%
Greffe (Élection).....	6,550\$	0.59%
<u>Liste des quotes-parts MRC des Etchemins :</u>		
Quote-part MRC évaluation.....	21,385\$	1,94%
Quote-part MRC administration.....	10,081\$	0.91%
Quote-part MRC à l'aménagement.....	7,874\$	0.71%
Quote-part MRC développement du territoire.....	10,181\$	0.92%
Quote-part MRC	4,028\$	0.37%
Gestion des boues fosses septiques.....	7,424\$	0.67%
Quote-part MRC police.....	1,529\$	0.14%
Protection contre l'incendie.....	66,503\$	6.04%
Police.....	38,973\$	3.54%
Voirie municipale.....	174,382\$	15.83%
Enlèvement de la neige.....	58,916\$	5.35%
Éclairage des rues	8,300\$	0.75%
Transport adapté	1,483\$	0.13%
Aqueduc et égout & purification.....	86,307\$	7.83%
Épuration des eaux usées, exploitation.....	44,597\$	4.05%
Enlèvement des ordures et recyclage.....	57,724\$	5.24%
Dépôt de matériaux secs.....	3,848\$	0.36%
Contribution OMH	9,500\$	0.86%
Urbanisme et zonage.....	13,428\$	1.22%
Programme de revitalisation, patrimoine et autres.	17,086\$	1.55%
Maisons fleuries subvention.....	1,500\$	0.14%
Projet relocalisation de la bibliothèque.....	35,000\$	3.18%
Loisirs et culture (bibliothèque) entretien bâtiments,élect.	38,331\$	3.48%
Frais de financement dettes à long terme.....	32,215\$	2.92%
Remboursement capital dettes à long terme.....	149,400\$	13.57%
Provision achat camion de services.....	10,000\$	0.90%
<u>TOTAL DES DÉPENSES:</u>	<u>1,101,819\$</u>	<u>100%</u>

L'ensemble des salaires des employés (temps plein, temps partiel, occasionnels, emplois d'été, pompiers et autres salaires) représentent un montant de 182,182\$ pour 16.53% du budget. Les salaires sont répartis dans chacun des postes budgétaires de dépenses.

Recettes :

<u>TAXES :</u>	<u>Montant</u>	<u>%</u>
Taxe foncière.....	407,990\$	37.03%
Taxe aqueduc et égout.....	84,600\$	7.68%
Traitement des eaux usées.....	68,300\$	6.20%
Enlèvement des ordures.....	63,077\$	5.72%
Gestion des boues de fosses septiques.....	7,569\$	0,69%

Total des sommes perçues dans la population : **631, 536\$** **57.32%**

PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES :

Compensation école primaire.....	15,050\$	1.36%
Compensation bureau de poste.....	912\$	0,08%
Compensation TVQ.....	12,900\$	1,17%
<u>Total tenant lieu de taxes :</u>	<u>28,862\$</u>	<u>2.61%</u>

TRANSFERTS :

Péréquation.....	145,400\$	13,19%
Entretien du réseau routier, transport.....	56,100\$	5,10%
Terres publiques.....	107,146\$	9,73%
<u>Total des transferts :</u>	<u>308,646\$</u>	<u>28.02%</u>

Remboursement du MAMR assainissement eaux : **63,700\$** **5.78%**

Services rendus aux organismes : **45,325\$** **4.11%**

Autres recettes de sources locales : **23,750\$** **2.16%**

TOTAL DES REVENUS : **1,101,819\$** **100%**

Les comptes de taxes 2011:

Les comptes de taxes vous parviendront à la mi-février 2011 et, seront payables en quatre versements.

Les projets pour 2011:

Au cœur des préoccupations du conseil municipal, il y a la réfection de la route 204, toutefois, il y a peu d'incidence dans le budget 2011, à l'exception du temps réservé à la MRC des Etchemins concernant l'inspection pour compenser le temps que notre inspecteur municipal devra passer sur les lieux des travaux.

Si le projet de relocalisation de la bibliothèque se réalise il aura, lui aussi peu d'incidence dans le budget 2011. Même si un montant est prévu pour l'achat de l'immeuble, il sera compensé à 80% par une aide financière du pacte rural.

La poursuite de l'amélioration de nos rangs fait également partie des préoccupations, et un montant pour ce dossier est prévu au budget.

Le Maire, Adélarde Couture
